|  |  |
| --- | --- |
| Financé par l’Union européenne |  |

**Projet de « Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau en milieu oasien: cas des Oasis de Ferkla et d’Aguinane »**

|  |  |
| --- | --- |
|  | |
| **Lieux :** | Oasis Aguinane ou Oasis de Ferkla |
| **Date limite de candidature :** | 08/04/2022 |
| **Type de contrat :** | Contrat formateur(trice)/individuel |
| **Langues requises :** | Français et arabe /anglais souhaitable |
| **Etalement du contrat** | Sur 6 mois |
|  |  |
|  | |
| **Structure émettrice : AESVT-Maroc**  L’Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre au Maroc (AESVT Maroc) est une association à but non lucratif. Elle a été créée en 1994 et est constituée d’un réseau de 40 sections (couvrant le territoire national). L’AESVT Maroc vise à contribuer à l’édification d’une société moderne et solidaire conformément aux principes et valeurs du développement durable. L’association agit dans le domaine du développement durable et de l’éducation. Grâce à l’engagement des membres, l’association a pu se construire une notoriété au niveau national. Elle compte à son actif des actions concrètes diverses en faveur de l’environnement ( [Education à la transition](http://www.yalaconnect.com/education-a-transition/) écologique; Education à l’environnement et au Développement durable; réalisation de projets de gestion durable des [écosystèmes et des ressources naturelles](http://www.yalaconnect.com/ecosystemes-ressources-naturelles/) dans des zones fragiles ; promotion d’approches novatrices de gestion des [territoires,](http://www.yalaconnect.com/territoire-durable/) ….).  Pour plus d’informations consultez le site web : [**http://www.aesvtmaroc.org**](http://www.aesvtmaroc.org) | |

Termes de référence pour la mise à contribution d’experts nationaux et internationaux pour animer des sessions de formation en entreprenariat vert dans les zones oasiennes (un par site)

|  |
| --- |
| **1. Présentation du cadre global de l’appel d’offre :** |
| **1.1 Contexte et justification :**  La sauvegarde des Oasis, écosystèmes extrêmement vulnérables menacés de disparition, à travers le renforcement de leur résilience face au changement climatique, est un défi et un enjeu majeur pour le Maroc. L’aridité du climat, la rareté des ressources hydriques, l’ensablement, la sécheresse et la pression démographique, sont autant de facteurs qui déstabilisent l’équilibre des écosystèmes oasiens. Pour faire face à ces contraintes, les communautés oasiennes détentrices de savoirs ancestraux, ont apporté, jusque-là grâce à une gestion adaptative, des réponses appropriées.  Aujourd’hui, ces réponses paraissent insuffisantes pour réduire la vulnérabilité des oasis, en raison des impacts conjugués des évolutions socio-économiques, du milieu naturel et des changements climatiques (CC). Le processus d’adaptation au CC, de gestion durable et efficace des territoires oasiens et des ressources hydriques en priorité, est un travail complexe et de longue haleine; si aucune action n’est entreprise, le coût de la non adaptation peut être très élevé. Des mesures doivent donc être prises en urgence.  En réponse à une telle situation, le projet : « Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau en milieu oasien : cas de l’oasis Aguinane à Tata et Ferkla à Errachidia » soutenu par l’Union Européenne et mis en œuvre par l’AESVT, se propose de contribuer à la sauvegarde des Oasis du sud marocain en fédérant les acteurs concernés autour d’une planification concertée, efficace de l’utilisation et de la valorisation de l’eau dans les zones oasiennes. Les mesures et actions qui seront mises en place devront permettre aux populations oasiennes de faire le lien entre l’« eau », l’« énergie », la « sécurité alimentaire » et « les écosystèmes », et encourager une approche pleinement intégrée, incluant des mesures liées à la rationalisation de la gestion des eaux, des sols et de l’énergie , et la promotion de l’agro-écologie adaptée au contexte oasien.  **1.2 Brève présentation du projet :**  Le projet conçu pour une durée de trois ans, s’articule autour de quatre composantes clés :   1. Le renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs locaux autour de l’élaboration de « plan de gestion intégrée des ressources en Eau/GIRE » ; 2. Le développement d’un pool de jeunes entrepreneurs et de jeunes experts locaux sur les questions de la GIRE en milieu Oasien ; 3. La mise en œuvre de solutions et de technologies adaptées - novatrices ou testées ailleurs - en appui au processus de planification de la GIRE ; 4. La facilitation de la mise à l’échelle à travers l’influence des politiques nationales et territoriales.   L'approche préconisée se base sur la construction d’une vision intégrée de gestion des ressources en eau, à travers une large mobilisation et implication des parties prenantes (décideurs politiques locaux, acteurs institutionnels, élus, acteur du secteur privé, instances coutumières, ONG et, recherche scientifique…) dans le processus de planification et de prise de décision, et sur la mise en cohérence des politiques publiques sectorielles et territoriales et les pratiques ancestrales de gestion portées par les instances coutumières. Le lien sera fait avec un autre processus également conduit par l’AESVT avec d’autres ONG dont l’AOFEP et M&D, avec l’appui du PMF FEM, visant la préservation et le maintien du patrimoine bioculturel local, comme les pratiques ancestrales de gestion de l’eau dans les Oasis (Processus APAC/Aires et Territoires de Patrimoine Communautaire).  L’intervention du projet aura lieu dans deux Oasis pilotes : l’Oasis de Ferkla dans la Province d’Errachidia et l’Oasis d’Aguinane dans la province de Tata. Ces deux oasis présentent des problématiques et des situations différentes, qui nécessiteront des solutions techniques et institutionnelles différentes mais complémentaires; ce qui permettra d’alimenter une réflexion plus large sur la gestion des eaux dans les Oasis.  Les termes de référence ci-joint concernent la mise à contribution d’experts nationaux et internationaux pour animer des sessions de formation et d’accompagnement dans l’entreprenariat citoyen et métiers verts et contribuer à l’évaluation des candidats. |
| **2. Devoirs et responsabilités du ou (de la) formateur(rice).** |
| En collaboration étroite avec les experts recrutés dans le cadre du projet, le ou la formateur.rice assurera les tâches/missions suivantes :   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **Missions** | **Détails** | **Livrables** | **Volume estimé** | | Création de modules de formation, tout en précisant leur nombre : au moins 5 | Concevoir les modules de formation nécessaires détaillant les objectifs de chaque formation. Elaborer les appuis pédagogiques, méthodologiques et logistiques de chaque session | Modules conçus, supports/appuis Programme des ateliers de formation ;  Eléments essentiels pour la création d’entreprise par les jeunes en rapport avec la GIRE. | 2 H/J | | Animation de sessions de formation et des ateliers pour les jeunes entrepreneurs (ex Hakaton) | -Concevoir et préparer l’ensemble des supports distribuables durant la formation, les exercices/taches pour chaque session,  -Animer les sessions de formation selon le nombre de modules, ainsi que des ateliers pour les jeunes entrepreneurs (ex Hakaton). | Rapport des ateliers de formation (un rapport par atelier)  Présentation de l’état d’avancement des jeunes entrepreneurs dans les ateliers des jeunes programmés en adéquation avec les objectifs du projet. | 4 H/J | | Accompagnement des jeunes entrepreneurs dans leurs projets en concertation avec les experts du projet et dans la levée de fond ; en laborant une fiche de suivi pour chaque jeune. (50) | -Définir des objectifs et les étapes d’insertion des starts up dans leur écosystème socio- économique oasien ;  -Analyser les profils et les compétences des jeunes ;  -Elaborer et exécuter le plan d’accompagnement de 50 jeunes des 2 sexes porteurs d’idées de projets générateurs de revenus ;  -Accompagner les porteurs de projets dans l’élaboration des business plan (BPs), en respectant les standards nationaux (Etablir un plan d’action pour les candidats avec les tâches et les deadlines);  -Accompagner les jeunes bénéficiaires dans toutes les étapes de leur insertion (depuis la proposition de l’idée de projet jusqu’au financement);  -Assurer le suivi administratif de l’ensemble de la démarche création de 5 starts up. | 1. plan d’accompagnement et fiches de suivi établis ;  2. Rapport de mission de levée de fonds ;  3. Rapport sur l’accompagnement des jeunes dans le montage de projet et dans la levée de fonds ;  4. Etablissement d’un système de suivi / évaluation. | 3 H/J | | Evaluation des projets des jeunes entrepreneurs lors d’un Hackathon | -Evaluer les projets des jeunes entrepreneurs lors d’un Hackaton; | Rapport final détaillé sur les projets des jeunes entrepreneurs retenus. | 1 H/J | | **Total** | | | **10 H/J** | |
| NB : Les livrables élaborés, de façon régulière, seront remis dans les délais mentionnés dans le document du contrat.  **3. Compétences professionnelles requises** |
| Le/La formateur. rice devra répondre aux caractéristiques suivantes :   * Être titulaire d’un diplôme universitaire (Bac + 5) minimum; * Avoir une expérience professionnelle de plus de 5 ans dans le domaine de l’entreprenariat vert, formateur, montage de projet etc, SSE, * Compétences dans le domaine de renforcement des capacités, montage de projet, de sensibilisation et de formation sur des thématiques de l’entreprenariat vert en relation avec la gestion durable des ressources naturelles, du développement durable ; * Avoir une bonne connaissance du contexte et des politiques nationales en matière d’environnement et de gestion des ressources naturelles, des engagements du Maroc au titre des conventions majeures de RIO (Biodiversité, changement climatique et lutte contre la désertification) ; * Disposer d’une expérience avérée en appui et accompagnement des jeunes en montage de projet ; * Une bonne connaissance de la gestion des ressources hydriques en milieu oasien (GIRE) ; * Bonnes aptitudes dans la rédaction des rapports en langue française ; * Aptitude confirmée à la communication orale et écrite, et à la vulgarisation pour tout type de public ; * Aptitude à travailler en équipe. |
| **4. Durée et volume du contrat**  Le contrat sera conclu sur une durée de 6 mois à partir de la date de sa signature pour un volume estimé à 10H/J répartis comme suit :   | Tâches | Volume estimé | | --- | --- | | **Formations en présentiel et à distance et accompagnement des jeunes entrepreneurs (sur deux mois)** | | | Création des modules des ateliers de formations | 2 H/J | | Animation de sessions de formation | 4 H/J | | Accompagnement des jeunes entrepreneurs dans leur proposition de projet en concertation avec les experts du projet et dans la levée de fond ; | 3H/J | | Evaluation des projets des jeunes entrepreneurs lors d’un Hackathon | 1 H/J | | **Total** | **10 H/J** |   **6. Dossier de soumission des offres**  ***L’offre technique :***  L’offre technique doit comporter les éléments suivants :   * Note méthodologique sur l’approche à mener pour la réalisation du travail, incluant une proposition de chronogramme. * C.V du formateur ou de la formatrice mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec la prestation notamment ; * Lettre d’intérêt et de disponibilité.   ***L’offre financière :*** L’offre financière pour la prestation devra comprendre en Dirham (Dh), les honoraires du formateur ou de la formatrice et les frais de mission.  **Dépôt des dossiers**Les dossiers seront envoyés par lettre recommandée à l’adresse suivante :  Annexe de l’Académie Régionale de l’Education et de la Formation, Bd Modibo Keita CP 20420  Casablanca  ou par email à l’adresse suivante : projetgire.aesvtmaroc@gmail.com  **Le délai de soumission de candidatures est fixé au 08/04/2022 à 23h59.** |